PORTRAIT DES PRINCIPAUX ENJEUX MÉTROPOLITAINS

pour le **secteur culturel** dans le contexte de la pandémie du coronavirus

Novembre 2020

Communauté métropolitaine de Montréal

LISTE DES PARTICIPANTS À LA TABLE MÉTROPOLITAINE SUR LA CULTURE

PRÉSIDENCE :

- Chantal DESCHAMPS, mairesse de la Ville de Repentigny et membre du comité exécutif de la CMM (accompagnée de Donald LONGUÉPÉE)

MEMBRES :

Couronne Nord

- Geneviève CADIEUX (Ville de Terrebonne)
- Claude DE GRANDPRÉ (Théâtre Hector-Charland)
- Joël BOULAY (Ville de Sainte-Thérèse)

Couronne Sud

- Michel VALLÉE (Ville de Vaudreuil-Dorion)
- Caroline CLOUTIER (MRC de La Vallée-du-Richelieu)
- Nancy BÉLANGER (Culture Montérégie)

Laval

- Lysane GENDRON – Pascale Hébert (Division art et culture)
- Marianne COINEAU (Culture Laval)

Longueuil

- Christian LAFORCE (Bureau de la culture de Longueuil)
- Frank MICHEL (Théâtre de la Ville, Longueuil)

Montréal

- Valérie BEAULIEU (Culture Montréal)
- Dinu BUMBARU (Héritage Montréal)
- Emmanuelle HÉBERT (Service de la culture, Ville de Montréal)

Communauté métropolitaine de Montréal

- Massimo IEZZONI
- François DESROCHERS
- Caroline DUHAIME

MISE EN CONTEXTE

Le milieu culturel a été frappé de plein fouet par la crise de la COVID-19. Afin de soutenir ce secteur clé pour l'attractivité du Grand Montréal, la Communauté a résolu de mettre sur pied une Table métropolitaine sur la culture.

La mise sur pied de cette Table est l'une des mesures adoptées le 30 avril dernier par le conseil de la Communauté pour faire face à la pandémie et participer à la relance de la région métropolitaine.

Agissant comme un organisme de concertation à l'échelle de la région, la Table est présidée par Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et membre du comité exécutif de la Communauté, et est formée de représentants issus du milieu municipal et du milieu culturel.

La Table métropolitaine sur la culture a pour mandat de :

- documenter la situation actuelle liée à la pandémie de la COVID-19 et faire des recommandations pour des mesures d'urgence supplémentaires pour soutenir le milieu culturel;
- poser un diagnostic des enjeux de développement et des défis pour le développement artistique et culturel afin de proposer un plan d'action métropolitain.

À ce jour, la Table s'est réunie à quatre occasions, soit les 7 mai, 10 juin 2020, 30 septembre et 12 novembre

Alimenté par les travaux de la Table, le conseil de la Communauté a adopté, le 18 juin 2020, une résolution signifiant son appui aux demandes prioritaires du milieu culturel pour soutenir la relance de ce secteur, à savoir :

- Le prolongement de la Prestation d'urgence du Canada (PCU) et de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour les artistes, jusqu'à la réouverture complète des salles de spectacle.
- La confirmation, par le gouvernement du Québec, du renouvellement, pour la période 2021-2023, des ententes de développement culturel qui permettent notamment de soutenir des organismes ou artistes et artisans locaux.
- La prise en compte, dans le calcul par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des coûts de la pandémie pour les municipalités, de l'impact de la mise en place des mesures sanitaires pour les infrastructures culturelles.
- L'adoption de mesures de soutien pour les organismes voués à la pratique amateur et au loisir culturel qui occupent une place importante pour les municipalités et dans la vie de leurs citoyennes et citoyens.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 4

1. AXES D'INTERVENTION POUR LE SECTEUR CULTUREL DU GRAND MONTRÉAL.....5

2. ENJEUX MÉTROPOLITAINS POUR LE SECTEUR CULTUREL.....8

3. ENJEUX MÉTROPOLITAINS POUR LE SECTEUR CULTUREL ET PISTES D'INTERVENTION..... 10

TABLEAU SYNTHÈSE – SECTEUR CULTUREL : ENJEUX MÉTROPOLITAINS ET PISTES D'INTERVENTION 23

INTRODUCTION

Le présent document brosse un portrait des principaux enjeux et préoccupations métropolitains pour le secteur culturel dans le contexte de la pandémie du coronavirus.

Ce portrait a été rédigé pour alimenter les travaux de la Table métropolitaine sur la culture. Mme Daisy Boustany, consultante, en a assuré la rédaction. Son contenu a été discuté et enrichi par les membres de la Table lors de rondes de discussion.

Une version préliminaire de ce portrait a été présentée au comité exécutif de la Communauté, le 7 octobre dernier. Après avoir pris acte du document, le comité exécutif a recommandé que celui-ci fasse l'objet d'une consultation auprès des cinq secteurs de la Communauté de façon à ce que les commentaires et suggestions alors obtenus soient intégrés à la version finale du document (résolution CE20-144).

Le 11 novembre, l'ensemble des maires et mairesses des 82 municipalités de la Communauté ainsi que les élus siégeant sur les instances de la Communauté ont donc été convoqués à assister à une présentation du Portrait. La présente version tient compte des commentaires et des suggestions exprimés.

Le document identifie quinze enjeux métropolitains regroupés sous cinq axes d'intervention. Une fiche par enjeu est incluse au document brossant un survol de l'enjeu ainsi que des pistes d'intervention pour y répondre.

1. AXES D'INTERVENTION POUR LE SECTEUR CULTUREL DU GRAND MONTRÉAL

Le portrait des principaux enjeux métropolitains pour le secteur culturel dans le contexte de la pandémie du coronavirus se résume à seize enjeux regroupés sous cinq axes d'intervention qui se définissent comme suit :

AXE 1 : SOUTENIR ET ENCOURAGER LA RÉSILIENCE ET LA RELANCE DU MILIEU CULTUREL

La résilience est une notion qui s'est développée de façon complémentaire au concept de développement durable. En contexte urbain, la résilience signifie la capacité des municipalités à faire face aux événements de crises et aux menaces[1]. L'UNESCO et la Banque mondiale soulignent à ce propos que « pour que les programmes de reconstruction et de relèvement des villes soient efficaces, il faut que la culture soit intégrée dans les évaluations des dommages et des besoins, ainsi que dans la définition des politiques et des stratégies, dans leur financement et dans leur mise en œuvre »[2]. S'appuyant sur ce cadre, il appert qu'en contexte de crise, la préservation de l'activité culturelle profite plus largement à l'effort de relèvement des villes. Du reste, la résilience et la réinvention font naturellement partie de l'ADN des artistes et des travailleurs culturels. Alors que les mesures de distanciation sociale et l'interdiction des rassemblements publics pour freiner la pandémie ont directement et durement touché le secteur culturel, l'importance d'assurer la résilience et la relance de ce secteur apparaît d'autant plus prioritaire que la culture contribue très fortement à l'attractivité et à la compétitivité de la région métropolitaine. Certains enjeux tels que l'effritement des investissements en culture ou la perte de revenus autonomes ainsi que les craintes des citoyens et des consommateurs au lendemain de la pandémie relèvent directement de ce premier axe d'intervention.

AXE 2 : DÉVELOPPER UN AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE INCLUSIF ET ACCESSIBLE

L'aménagement culturel du territoire contribue au développement et au rayonnement de la région métropolitaine et de ses 82 municipalités. Souvent associé au patrimoine, aux paysages, à l'architecture ainsi qu'à l'espace et l'art publics, l'aménagement culturel du territoire favorise un sentiment d'appartenance à la région en valorisant son histoire, ses spécificités locales et ses traits culturels distinctifs. Plus que jamais, les réalités démographiques et le développement de pratiques inclusives et participatives sont au cœur des défis du développement et de l'aménagement des municipalités. La consultation et l'implication citoyennes favorisent le sentiment, la fierté et l'appartenance à la communauté et à son territoire. Qu'il s'agisse de communautés marginalisées, de groupes culturels minoritaires, de la présence autochtone, des personnes handicapées ou des aînés, le « droit à la cité » est ancré dans l'accès égal de ces personnes aux services et aux opportunités. À ce titre, l'Agenda 21 de la culture ainsi que le Programme 2030 des Objectifs de développement durable invitent à « rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables »[3].

---

1 Stratégie montréalaise pour une ville résiliente: https://resilient.montreal.ca/assets/doc/strategie-montreal-ville-resiliente-fr.pdf

2 La culture dans la reconstruction et le relèvement des villes: https://fr.unesco.org/news/lunesco-banque-mondiale-utilisent-culture-facteur-cle-ameliorer-reconstruction-villes-apres

3 Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux, 2019. Villes inclusives et accessibles: https://www.uclg.org/sites/default/files/villes_inclusives_et_accessibles_documentdorientation.pdf

AXE 3 : ASSURER LA VITALITÉ CULTURELLE DES MILIEUX DE VIE MUNICIPAUX

Depuis sa création, en 2001, la CMM s'est souvent exprimée sur l'importance de la culture pour le rayonnement de la région et pour la qualité de vie des citoyens. La politique culturelle du Québec *Partout la culture* fait écho à cette vision présentant la culture et le patrimoine comme éléments fondamentaux pour la vitalité du territoire et la qualité des milieux de vie. Pour animer cette vitalité culturelle, les municipalités œuvrent au développement d'une offre et au soutien des initiatives artistiques et culturelles, formelles et informelles, intérieures et extérieures, professionnelles et amateurs, diffusion dite traditionnelle (spectacles, expositions) et médiation culturelle (activités de participation citoyenne). Plus que jamais, la vitalité culturelle peut jouer un rôle moteur du tissu social et de la participation citoyenne au cœur de la vie municipale.

AXE 4 : DÉVELOPPER DES MESURES DE SOUTIEN POUR STIMULER LA CRÉATIVITÉ DU SECTEUR CULTUREL

Le milieu culturel n'est pas homogène et ses artisans et créateurs ont des besoins distincts selon leur secteur d'activité et leur pratique. Malgré tout, ils ont tous besoin d'espace et de vitrines pour créer et diffuser leur travail. La plupart partagent des conditions précaires. Les travailleurs culturels de tout acabit et dont les statuts professionnels varient représentent une proportion importante de de l'emploi lié au secteur culturel. Ainsi, les mesures existantes qui favorisent la stimulation créative et qui soutiennent les travailleurs qui contribuent à la rendre visible au monde, étaient déjà précaires et ne profitaient pas à l'ensemble de la chaîne créative. Aujourd'hui, ces fragilités se révèlent davantage et demandent un effort et une agilité inédits de la part des décideurs et des bailleurs.

AXE 5 : MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

Ce n'est plus à démontrer, l'attractivité du Grand Montréal résulte en bonne partie de la diversité de son offre culturelle, de son rayonnement international, de son apport à la communauté culturelle mondiale, du talent distinctif et de la richesse de ses industries créatives phares. L'unicité et la compétitivité de ces éléments de marque pour la région sont compromises par la crise actuelle. La perte d'une offre culturelle riche et diversifiée en raison des contraintes imposées par la distanciation sociale et la menace d'investissements dilués et restrictifs présagent d'un affaiblissement du pouvoir d'attraction des pôles culturels qui font rayonner le Grand Montréal et qui participent à l'économie métropolitaine de la culture.

2. ENJEUX MÉTROPOLITAINS POUR LE SECTEUR CULTUREL

AXE 1 : SOUTENIR ET ENCOURAGER LA RÉSILIENCE ET LA RELANCE DU MILIEU CULTUREL

1. Effritement des investissements dans la mise en œuvre des politiques culturelles locales et régionales.
2. Perte de revenus autonomes liés à la philanthropie et aux collectes de fonds menaçant la survie d'organismes culturels.
3. Méconnaissance du rôle des artistes et du secteur culturel au développement de la région métropolitaine.

AXE 2 : DÉVELOPPER UN AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE INCLUSIF ET ACCESSIBLE

4. Iniquités territoriales liées à l'offre culturelle, notamment vécues par des populations marginalisées et vulnérables.
5. Investissements dédiés à la protection et à la mise en valeur du patrimoine bâti dans le cadre de la relance.
6. Identité territoriale inclusive à développer, mettant notamment en valeur la présence des communautés autochtones et culturelles sur le territoire métropolitain.
7. Construction d'infrastructures culturelles et d'espaces publics devancée au détriment des normes d'accessibilité.

AXE 3 : ASSURER LA VITALITÉ CULTURELLE DES MILIEUX DE VIE MUNICIPAUX

8. Diminution de l'offre en pratique amateur et en loisir culturel ainsi que perte du travail et de l'expertise bénévoles.
9. Transformation et relance de l'animation des espaces publics.
10. Adaptation des pratiques et des projets de médiation culturelle.
11. Fermeture des petits lieux de diffusion non reconnus, mais essentiels à la relève, à la vie culturelle et à la vitalité des artères commerciales.

AXE 4 : DÉVELOPPER DES MESURES DE SOUTIEN POUR STIMULER LA CRÉATIVITÉ DU SECTEUR CULTUREL

12. Diminution de l'accès à des lieux de création pour les artistes.
13. Perte des expertises et de la main d'oeuvre des travailleurs et des entrepreneurs culturels.

AXE 5 : MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

14. Perte d'une offre culturelle riche et diversifiée en raison des contraintes imposées par la distanciation sociale.
15. Affaiblissement du pouvoir d'attraction des pôles culturels qui font rayonner le Grand Montréal et qui participent à l'économie métropolitaine de la culture.

3. ENJEUX MÉTROPOLITAINS POUR LE SECTEUR CULTUREL ET PISTES D'INTERVENTION

AXE 1 : ASSURER LA RÉSILIENCE ET LA RELANCE DU MILIEU CULTUREL

ENJEU

Effritement des investissements dans la mise en œuvre des politiques culturelles locales et régionales.

SURVOL

Les ententes de développement culturel sont des exemples de collaboration entre les municipalités et le gouvernement du Québec. Les projets soutenus dans le cadre de ces ententes, financés à 50/50 par le gouvernement et par le partenaire municipal, permettent notamment de soutenir des organismes ou des artistes et artisans locaux. Autrement, ces derniers, qui sont de petits OBNL, souvent atypiques, ne se qualifieraient pas pour les programmes existants tels que ceux de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ou du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Ces enveloppes couvrent l'action culturelle d'une municipalité et garantissent la mise en œuvre d'une vision de développement culturel arrimée localement, d'une culture de proximité. Dans le contexte actuel, le renouvellement de ces ententes, prévu pour la période 2021-2023, est particulièrement important et un signal clair à cet effet est attendu du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Par ailleurs, plusieurs municipalités ne bénéficient pas de telles ententes et l'absence de ce levier localement s'est fait sentir dans les derniers mois. Si plusieurs municipalités sont à préparer leur budget pour l'année 2021 et réfléchissent déjà à ceux à venir, il est essentiel d'inciter les conseils à préserver leur budget en culture. L'action municipale dans ce domaine est plus que jamais le gage du lien social et d'une certaine santé citoyenne. Par ailleurs, certains projets confirmés, mais non réalisés dus à la situation, laisseront des sommes résiduelles qui pourraient être réinvesties dans des plans de relance des milieux culturels locaux.

PISTES D'INTERVENTION

- Renouvellement des ententes de développement culturel à moyen terme incluant des mesures de relance.
- Recensement des municipalités qui n'ont pas d'entente de développement culturel.
- Conclusion d'une entente métropolitaine de développement culturel avec le gouvernement du Québec.

ENJEU

Perte de revenus autonomes liés à la philanthropie et aux collectes de fonds menaçant la survie d'organismes culturels.

SURVOL

La structure financière des organismes culturels est très souvent basée sur un modèle qui intègre fonds publics et privés à travers notamment des dons philanthropiques, des activités de collecte de fonds ou des commandites. Variant d'une organisation à l'autre, la part des revenus autonomes peut s'élever jusqu'à 85 % du budget total dans le cas d'un diffuseur public par exemple. Bien sûr, le cas des petites organisations diffère, car elles peinent même à attirer ce type de fonds bien qu'elles soient soumises également à l'exigence de la diversification. Malgré

tout, la contrepartie de cet apport financier privé est traditionnellement une action de visibilité. Si plusieurs initiatives ont vu le jour comme le mouvement *Billet solidaire* pour compenser les pertes en billetterie, ce type de réparation ne permet de sauver qu'une infime partie des argents perdus. De façon générale, plusieurs donateurs corporatifs ou institutionnels doivent également éponger des pertes dues à la crise. Ainsi, la perte financière causée par le ralentissement ou carrément l'arrêt de ces sources de revenus représente un défi de pérennité pour les organismes du milieu.

PISTES D'INTERVENTION

- Consolidation des modèles d'affaires.
- Transformation des stratégies en philanthropie.

ENJEU

Crainte des citoyens et des consommateurs freinant leur pleine participation à la relance culturelle.

SURVOL

Plus que jamais, les municipalités joueront un rôle important dans la sensibilisation et l'information auprès des citoyens pour communiquer l'offre culturelle disponible et, du même coup, rassurer quant à la sécurité des lieux de diffusion. La fermeture des salles et des espaces culturels a été une des actions prioritaires du gouvernement en vue du reconfinement et le message sous-jacent laissait entendre que la fréquentation culturelle comportait des risques. Dans ce contexte, tout un travail sera à faire pour que la population renouvelle son lien de confiance et réponde à nouveau présente face à l'offre culturelle en salle et hors les murs. Pour les municipalités qui manquent souvent de moyens pour assurer des communications efficientes, il faudra redoubler d'efforts pour porter un message à multiples niveaux: d'une part, pour rassurer sur la sécurité des espaces de culture; d'autre part, pour promouvoir les activités et les attraits touristiques locaux afin d'inciter au tourisme culturel intérieur et à la fréquentation locale ; finalement, pour promouvoir la citoyenneté culturelle. Ainsi, sur l'ensemble de son territoire, la CMM devra encourager ses municipalités à se doter de stratégies de communication et de marketing territorial efficaces et s'assurer d'en accompagner la mise en place.

PISTES D'INTERVENTION

- Communication performante des organisations.
- Développement d'une stratégie de marketing à l'échelle métropolitaine.
- Soutien à l'attractivité et au tourisme culturel local, régional et métropolitain.
- Identification et mise en valeur des attraits locaux, régionaux et métropolitains.
- Identification et mise en valeur d'initiatives culturelles participatives liées à la citoyenneté culturelle.

AXE 2 : DÉVELOPPER UN AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE INCLUSIF ET ACCESSSIBLE

ENJEU

Iniquités territoriales liées à l'offre culturelle, notamment vécues par des populations marginalisées et vulnérables.

SURVOL

Les iniquités territoriales liées à l'offre culturelle prennent diverses formes. Elles s'illustrent notamment par une répartition inégale des investissements gouvernementaux en matière de culture (centre vs villes en périphérie), une distribution variable sur le territoire des espaces verts et des espaces publics invitants et sécuritaires, les problèmes de desserte en transport en commun et actif, la trop faible circulation des œuvres et des artistes sur le territoire, la concentration de zones où se vit la fracture numérique ainsi que le manque d'infrastructures culturelles de proximité sur certaines portions du territoire. De plus, la superposition de ces enjeux coïncide trop souvent avec des poches de pauvreté ou de concentration de populations vivant dans des conditions socioéconomiques difficiles. Ces enjeux déjà connus ont été mis en lumière et exacerbés par la pandémie. Aussi, la CMM, en collaboration avec ses municipalités et les acteurs gouvernementaux concernés, aura à intégrer des mesures d'équité spécifiques dans les différents plans de relance et d'aménagement afin de répartir plus également sur le territoire l'offre culturelle et de répondre aux besoins des populations marginalisées et vulnérables.

PISTES D'INTERVENTION

- Planification des dessertes en transport en commun et actif.
- Mise en œuvre du programme de la Trame verte et bleue.
- Soutien à la circulation de l'offre culturelle à l'échelle du territoire métropolitain.
- Prise de position, sensibilisation et travail auprès des paliers de gouvernements supérieurs.
- Développement d'une cartographie culturelle.

ENJEU

Investissements dédiés à la protection et à la mise en valeur du patrimoine bâti dans le cadre de la relance.

SURVOL

Les lacunes quant à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine immobilier sont dorénavant des enjeux publics révélés explicitement par le rapport *Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier* du vérificateur général du Québec[4]. Le rapport souligne notamment le fait que le ministère de la Culture et des Communications

[4] https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/163/vgq_tome-juin2020_ch03_web.pdf

ne dispose toujours pas d'un portrait fiable et complet lui permettant de bien intervenir sur le patrimoine immobilier québécois et qu'il encadre peu les actions des municipalités. Les efforts pour la relance pourraient être l'occasion pour le MCC de corriger cette situation, notamment en travaillant plus étroitement avec la CMM. En 2021, la Communauté prévoit notamment compléter l'inventaire du patrimoine bâti sur son territoire et mieux outiller les municipalités du Grand Montréal pour la protection et la mise en valeur de leur patrimoine immobilier. Par ailleurs, plusieurs projets de rénovation ou de requalification de bâtiments patrimoniaux sont actuellement prêts à être réalisés dans le contexte de l'effort de relance et devront figurer dans la liste des projets retenus. Il sera cependant important d'intégrer aussi des projets de valorisation des patrimoines non bâti et immatériel, et ce, dans une perspective d'inclusion. Le contexte actuel ne devrait pas être un obstacle de plus face à la conscientisation et la priorisation du patrimoine dans les orientations politiques et financières des différentes autorités publiques.

PISTES D'INTERVENTION

- Volet métropolitain au programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.
- Programme d'accompagnement des municipalités pour la requalification d'édifices à caractère patrimonial.
- Révision des programmes de soutien pour une plus grande flexibilité des travaux admissibles.
- Éducation et sensibilisation des municipalités.
- Liste de projets pour la mise en valeur et la protection du patrimoine prêts à être réalisés.

ENJEU

Identité territoriale inclusive à développer mettant notamment en valeur la présence des communautés autochtones et culturelles sur le territoire métropolitain.

SURVOL

Depuis sa création en 2001, la CMM contribue à l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la région métropolitaine en incitant les élus des 82 municipalités du territoire à travailler ensemble et à se donner des objectifs communs. L'appartenance au Grand Montréal est fortement liée à l'identité territoriale et à la façon dont elle est définie et mise en valeur. En contexte de reprise, la mobilisation citoyenne et la participation de tous à l'effort de solidarité dépendront de la capacité de chacun à s'identifier à l'offre, au territoire et aux discours qui leur sont tenus. Il sera également essentiel de mettre en valeur la présence des communautés autochtones et culturelles sur le territoire métropolitain.

PISTES D'INTERVENTION

- Consultations et espaces de parole au sein de la CMM.
- Projet de mise en valeur du territoire et du patrimoine immatériel.
- Soutien à l'art public sur l'ensemble du territoire.
- Création de projets d'art public participatif pour s'assurer de l'appartenance citoyenne.

ENJEU

Construction d'infrastructures culturelles et d'espaces publics devancés au détriment des normes d'accessibilité.

SURVOL

Sans contredit, la COVID-19 a été un électrochoc qui a permis de prendre conscience des dures réalités et des impacts des restrictions sur la vie notamment des aînés et des personnes vivant avec un handicap. Au quotidien, celles-ci vivent également des obstacles qui nuisent à leur pleine participation à la vie urbaine et culturelle. Ce principe de non-discrimination s'applique à « la conception universelle et à l'accessibilité universelle des villes et des établissements humains, de manière globale, non seulement en ce qui concerne l'espace physique et les transports, mais également en ce qui concerne l'information, la communication, la technologie, les procédures, produits et services »[5]. Malheureusement, il manque toujours une compréhension partagée des obstacles, de standards et de normes universelles quant aux pratiques d'accessibilité. Les plans de relance national et régional prévoient l'accélération de plusieurs projets majeurs qui marqueront la ville pour longtemps. Qu'il s'agisse de construction d'infrastructures, d'aménagement ou de développement de services, il sera essentiel de garder en tête ces populations fragilisées par la pandémie et d'intégrer le principe d'accessibilité dans les initiatives à venir.

PISTES D'INTERVENTION

- Standardisation et application des normes en accessibilité.
- Sensibilisation aux besoins des populations vulnérables.
- Implication des citoyens, incluant les clientèles vulnérables, dans les processus.

---

[5] Maria Soledad Cisternas Reyes, envoyée spéciale des Nations Unies sur le handicap et l'accessibilité: https://www.uclg.org/sites/default/files/villes_inclusives_et_accessibles_documentdorientation.pdf

AXE 3 : ASSURER LA VITALITÉ CULTURELLE DES MILIEUX DE VIE MUNICIPAUX

ENJEU

Diminution de l'offre en pratique amateur et en loisir culturel ainsi que perte du travail et de l'expertise bénévoles.

SURVOL

La pratique amateur et le loisir culturel sont au cœur de la vie citoyenne et surtout de la qualité des milieux de vie. L'offre en pratique amateur fait travailler plusieurs artistes professionnels et permet aux citoyens de s'épanouir individuellement dans une pratique qui les passionne et leur procure de l'équilibre. Au-delà de l'activité artistique, la pratique amateur et le loisir culturel offrent la création d'un espace social qui permet aux gens de se rencontrer, de créer des liens significatifs et de se rassembler. Cependant, le milieu communautaire et les structures municipales qui encadrent cette offre sont fragiles, souvent portés par des bénévoles et très limités en ressources. Aujourd'hui, ce secteur spécifique du loisir a été forcé de reporter ses activités et vit d'importantes pertes de revenus, en plus de la démobilisation du public et de ses membres. Selon le rapport de Sport et loisir de l'Île de Montréal, ce sont 62 % des organismes sondés qui ont cessé toutes leurs opérations et parmi les enjeux nommés, la perte de l'engagement bénévole existant, la difficulté de recrutement de nouveaux bénévoles et la perte d'expertise sont nommées[6]. Dans la crise actuelle, l'isolement et la santé psychologique des personnes ont été identifiés comme des vulnérabilités qui, en temps normal, peuvent être canalisées par les bienfaits de la pratique amateur et le loisir culturel. Il est donc primordial de ne pas sous-estimer le besoin fort de remettre en marche dès que possible ce secteur du loisir et, surtout, de donner tous les moyens à ses organismes d'organiser des espaces et une offre sécuritaire.

PISTES D'INTERVENTION

- Recrutement et formation d'expertises bénévoles.
- Ressources des organisations autofinancées.
- Pratique du loisir culturel dans les espaces publics.
- Élaboration d'un plan de développement du secteur en collaboration avec les partenaires de chaque milieu et le MCC.

---

6 https://www.sportloisirmontreal.ca/site/assets/files/6672/2020-04_premier_resultats_sondage_slim.pdf

ENJEU

Transformation et relance de l'animation des espaces publics.

SURVOL

Les événements et les festivals qui animent normalement la métropole ont tous eu à s'adapter très rapidement. Lorsque possible, la formule numérique a été la solution contre une annulation totale, tandis que les espaces publics et extérieurs comme les parcs n'ont jamais été aussi fréquentés. Les différentes initiatives hors les murs portées par les municipalités pendant la saison estivale ont démontré l'intérêt et le besoin des citoyens pour ce genre de programmation. Ainsi, la reprise accélérée et bonifiée de l'animation extérieure des espaces publics revêt une importance singulière. Cependant, cette nécessité se confronte à la fois aux mesures particulièrement contraignantes et coûteuses à mettre en place pour se faire, en plus d'être souvent contraires au principe d'écoresponsabilité des événements culturels. Il sera donc important que les frais encourus par ces ajustements soient bien réfléchis et entièrement couverts pour ne pas devenir des obstacles à la réalisation de projets ou de propositions portés par des organismes artistiques et culturels. Également, si le travail de programmation d'une culture de proximité représente un défi de qualité et de cohérence, il faudra prendre soin qu'il ne se fasse pas au détriment de l'offre proposée par des diffuseurs spécialisés. Du moins, qu'il se fasse en mettant à profit l'expertise et les réseaux de ces derniers dont la capacité à réaliser leur propre programmation a parfois été complètement ruinée.

PISTES D'INTERVENTION

- Coûts supplémentaires résultant de la mise en place des nouvelles normes.
- Qualité de l'offre en animation des espaces publics.
- Complémentarité des programmations.
- Écoresponsabilité des événements culturels.
- Accessibilité universelle de tous les lieux ciblés.

ENJEU

Adaptation des pratiques et des projets de médiation culturelle.

SURVOL

Dans son ADN, la médiation repose sur la rencontre entre l'artiste et le public, ainsi que la participation active du spectateur. Avec le temps, elle est devenue le principal levier de développement des publics et d'inclusion. Elle est souvent au cœur des projets d'entente de développement culturel des territoires couverts par la CMM et elle est dorénavant une pratique quasi systématique des salles et des diffuseurs. Aujourd'hui, les projets de médiation sont chamboulés par la pandémie qui oblige notamment à revoir les projets déjà confirmés. Certains ont été adaptés, parfois au détriment des salaires des artistes, de la qualité de l'œuvre ou de la participation du public. D'autres projets n'ont pas, par leur nature, la possibilité de le faire. Comme le souligne Fortner Anderson dans *In vivo 45 jours de médiation culturelle en isolement* : « Dans les mois ou les années à avenir, avant le retour à la « normalité », bien des artistes seront confrontés à la question de savoir comment

rejoindre le public et le convaincre de participer à leurs projets, en dehors de toute présence physique. »[7]. Ainsi, il est essentiel de s'assurer que des ressources et de l'accompagnement soient possibles pour repenser avec les artistes les projets de médiation et s'assurer de les remettre sur pied dès que possible.

PISTES D'INTERVENTION

- Stratégie de développement des publics.
- Stratégie de développement de l'offre en lien avec les besoins de chaque collectivité.
- Médiation culturelle numérique.

ENJEU

Fermeture des petits lieux de diffusion non reconnus, mais essentiels à la relève, à la vie culturelle et à la vitalité des artères commerciales

SURVOL

Sur l'ensemble du territoire de la CMM, les petites salles de spectacles ou les lieux de diffusion jouent un rôle central dans la vie culturelle des petites et des grandes municipalités. Qu'ils s'agissent des salles alternatives de Montréal, qui ferment les unes après les autres (La Maison du Jazz, La Vitriola, Le Divan orange, etc.) que des plus petits lieux comme des bars, des cafés ou des centres d'artistes non reconnus à titre de diffuseur, ces espaces offrent une programmation souvent dans un espace commercial dont la vocation première n'est pas culturelle. De ce fait, ils ne sont admissibles à aucun financement formel provenant des grands bailleurs en culture, bien qu'ils soient souvent les principales vitrines pour les artistes locaux et émergents. Ces espaces de culture informels qui animent les communautés ne recevaient déjà que des aides ponctuelles et parfois rien. La pandémie les fragilise plus que jamais tout comme elle fragilise les salles existantes qui devront faire avec des taux de rendement très amoindris. De plus, ces lieux sont souvent un moteur de fréquentation des artères commerciales qui génèrent des revenus pour tous et la relation qu'ils entretiennent avec les petits commerçants qui les entourent assure une concertation essentielle aux stratégies d'attractivité de ces artères[8]. Si, dans son plan de relance, le ministère de la Culture et des Communications, comme la Ville de Montréal, ont des mesures spécifiques pour ces lieux, il faudra s'assurer que ce soutien soit permanent et qu'il reste souple quant aux critères et aux exigences qui ne peuvent pas être les mêmes que ceux des diffuseurs spécialisés.

PISTES D'INTERVENTION

- Reconnaissance des salles alternatives.
- Consolider la concertation et le lien vitalité culturelle et commerciale.

---

[7] https://artenso.ca/wp-content/uploads/2020/05/20200525_artenso_mediation_culturelle_confinement_texte_07.pdf

[8] Étude sur les retombées commerciales des salles de spectacles" https://www.quartierdesspectacles.com/fr/nouvelles-du-partenariat/53/etude-sur-les-retombees-commerciales-des-salles-de-spectacles#

AXE 4 : DÉVELOPPER DES MESURES DE SOUTIEN POUR STIMULER LA CRÉATIVITÉ DES SECTEURS CULTURELS

ENJEU

Diminution de l'accès à des lieux de création pour les artistes.

SURVOL

En zone urbaine, le prix des loyers et des taxes en constante majoration et les relations avec les propriétaires ont nécessité de multiples interventions gouvernementales. Depuis un certain temps, à Montréal, la sensibilisation a porté fruit et a donné lieu à une action concertée de plusieurs acteurs gouvernementaux et des milieux afin de trouver des solutions pour trouver et maintenir des ateliers et des espaces de création abordables et accessibles. Malheureusement, le fragile équilibre gagné à travers les années, notamment par le partage des coûts entre ateliers et jeunes entreprises créatives solidaires, est menacé par l'effondrement de cet écosystème qui subit de plein fouet les impacts de la crise. Pourtant, l'accès à ces espaces a été restreint par les normes sanitaires, mais reste primordial pour que les artistes continuent de créer dans des conditions favorables. Sachant que les ateliers sont souvent des espaces partagés ou que les revenus qui assurent normalement les frais de fonctionnement sont générés par l'organisation d'événements et d'ateliers ouverts au public, il est d'autant plus important que la crise actuelle ne freine pas l'élan amorcé avant la pandémie Par ailleurs, la capacité des artistes à travailler et à être valorisés dans leur rôle sont d'autres aspects essentiels sur lesquels les municipalités ont toutes un pouvoir d'action puisqu'elles peuvent agir à titre de donneurs d'ouvrages à travers des œuvres d'art public par exemple ou par l'accès à des espaces non-utilisés leur appartenant.

PISTES D'INTERVENTION

- Préservation des ateliers d'artistes par des investissements et des mesures urbanistiques.
- Ouverture d'espaces dans les zones périurbaines.

ENJEU

Perte des expertises et de la main d'oeuvre des travailleurs et des entrepreneurs culturels.

SURVOL

Depuis les dernières années, le tissu professionnel du milieu culturel a évolué. En réponse à la précarité des emplois, à la transformation de la chaîne de valeurs de différents secteurs, à l'accroissement significatif du milieu de l'événementiel et de l'entrepreneuriat culturel, ce sont aujourd'hui des milliers de pigistes, de travailleurs autonomes, d'artistes-entrepreneurs qui font vivre les milieux culturels. Ces personnes ont subi en premier les répercussions de la crise et ont pu, jusqu'à maintenant, profiter des mesures de soutien fédéral (PCU) pour compenser en partie l'annulation de leur contrat, ainsi que d'un accès à la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE). Malgré tout, beaucoup d'entre eux ont déjà amorcé une conversion professionnelle et délaissent leur milieu par manque d'horizon. Cette perte d'expertise et de main d'oeuvre guette le milieu culturel qui pourrait malheureusement n'en prendre la mesure qu'après la relance. La situation professionnelle de ces personnes est la plupart du temps marquée par « des protections sociales inadéquates, la précarité de revenus, le non-respect des contrats et des conditions de travail établis, l'inexistence de représentation politique ». En effet, pendant la crise, l'absence de ces voix s'est fait sentir dans les représentations qui ont été faites auprès des gouvernements. Cela a mis en lumière l'ampleur de ce groupe qui échappe d'ordinaire aux programmes de soutien et de développement économique et culturel. Néanmoins, ce manque a également donné lieu, en plein cœur de la crise, à un nouveau regroupement nommé TRACE[9]. Bref, cette nouvelle configuration du tissu professionnel de la culture doit être prise en compte pour que ces groupes participent à penser l'après-mesures d'urgence et que le soutien des travailleurs et des entrepreneurs culturels soit partie intégrante de la relance économique et culturelle.

PISTE D'INTERVENTION

- Formation et mentorat sur des expertises spécifiques.
- Filet social pour les travailleurs non représentés et non subventionnés.

---

[9] Travailleuses et travailleurs regroupés des arts, de la culture et de l'événementiel. https://trace-asso.ca/?fbclid=IwAR2s3RMky8IU2DrZdwKdKVjXX8YE49ojAdaB5B0ZE8fQyYIMC1LATi-wN58

AXE 5 : MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINES

ENJEU

Perte d'une offre culturelle riche et diversifiée en raison des contraintes imposées par la distanciation sociale.

SURVOL

Les contraintes imposées par les nouvelles normes sanitaires ont eu un effet direct sur l'offre culturelle. Impuissante, la communauté artistique et culturelle a assisté à l'annulation de plusieurs grandes programmations de qualité de diffuseurs publics et privés, à l'arrêt total de la mobilité internationale des artistes, à la perte d'entreprises phares des industries créatives, à l'incapacité de plusieurs salles de tenir des événements ou d'accueillir des festivals notamment dans le respect des contraintes de distanciation. Aujourd'hui, les formats susceptibles de respecter les normes en vigueur sont limités et favorisent la pratique et les espaces numériques, puis la diffusion en ligne. Avec les grands rassemblements interdits, ce sont des événements de petite envergure, souvent en extérieur, avec un environnement technique peu accueillant qui sont avantagés ou paradoxalement, les grands joueurs qui auront les capacités d'éponger les pertes financières sur le long terme. Conséquemment, plusieurs acteurs qui font la richesse de l'offre métropolitaine voient leur capacité d'action paralysé par les contraintes. Il est donc important de continuer à stimuler la diversité des formats et des contenus soutenus à travers le financement public.

PISTES D'INTERVENTION

- Concertation entre régions pour se compléter dans la programmation.
- Création de parcours régionaux (MRC) pour la circulation des artistes et de résidences.

ENJEU

Affaiblissement du pouvoir d'attraction des pôles culturels qui font rayonner le Grand Montréal et qui participent à l'économie métropolitaine de la culture.

SURVOL

Comme d'autres secteurs artistiques, le cirque ou la créativité numérique ont fait la marque de Montréal à l'étranger et ont stimulé l'innovation d'ici. Ces secteurs sont aujourd'hui menacés par des investissements en culture qui seront revus et questionnés, ainsi que par les contraintes liées à la mobilité internationale. Déjà, selon l'analyse de la Piscine et de ses collaborateurs sur *l'Impact de la crise de la COVID-19 sur les entreprises culturelles et créatives*[10], on sait que pour « 49 % de ces entreprises, on parle d'un impact significatif et important sur le long terme, puis que 52 % des entreprises participantes (à leur sondage) déclarent que la crise aura un impact considérable sur le déploiement d'affaires à l'international ». Pourtant, l'intérêt d'assurer les ressources pour

[10] https://drive.google.com/file/d/15ihwTRGag-nJENtXyz_6VTZHKEODN0G7/view

que ces industries restent en tête dans l'échiquier mondial représente autant un enjeu de relance que de pérennité pour notre économie culturelle. Dans les dernières années, ces secteurs ont été des leviers pour la diplomatie culturelle et ont accompagné le succès de plusieurs missions internationales. La présence des artistes de la région de Montréal dans le monde a réciproquement attiré la venue d'autres artistes étrangers. Stimuler ces industries, c'est investir dans la marque de Montréal et assurer du tourisme culturel, des relations culturelles et commerciales, puis des revenus pour les écosystèmes de la culture et de la créativité d'ici dont le développement fait l'attractivité du Grand Montréal et participe à l'économie métropolitaine de la culture.

PISTES D'INTERVENTION

- Accompagnement diversifié (petites comme grandes initiatives provenant de l'ensemble du territoire de la CMM) dans la relance des relations d'affaires internationales.
- Soutien aux PME et startups.
- Adhésion de la CMM aux principes de l'Agenda 21 de la culture.
- Participation de la CMM à la commission culturelle du CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis), (instance de qui relève l'A21C).

TABLEAU SYNTHÈSE – SECTEUR CULTUREL : ENJEUX MÉTROPOLITAINS ET PISTES D'INTERVENTION

	ENJEUX	PISTES D'INTERVENTION
Axe 1 : *Soutenir et encourager la résilience et la relance du milieu culturel*	Effritement des investissements dans les politiques culturelles locales et régionales	Renouvellement des ententes de développement culturel Recensement des municipalités n'ayant pas d'entente Conclusion d'une entente métropolitaine de développement culturel avec le gouvernement du Québec
	Perte de revenus autonomes liés à la philanthropie et aux collectes de fonds	Consolidation des modèles d'affaires Transformation des stratégies en philanthropie
	Crainte des citoyens et consommateurs freinant leur participation à la relance culturelle	Communication performante des organisations Développement d'une stratégie marketing à l'échelle métropolitaine Soutien à l'attractivité et au tourisme culturel local, régional et métropolitain Identification et mise en valeur des attraits locaux, régionaux et métropolitains Identification et mise en valeur d'initiatives culturelles participatives
Axe 2 : *Développer un aménagement culturel du territoire inclusif et accessible*	Iniquités territoriales liées à l'offre culturelle	Planification des dessertes en transport en commun et actif Mise en œuvre du programme de la Trame verte et bleue Soutien à la circulation de l'offre culturelle à l'échelle du territoire métropolitain Prise de position, sensibilisation et travail auprès des paliers de gouvernements supérieurs
	Investissements dédiés à la protection et à la mise en valeur du patrimoine bâti	Volet métropolitain au programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier Programme d'accompagnement des municipalités pour la requalification d'édifices à caractère patrimonial Éducation et sensibilisation des municipalités Liste de projets pour la mise en valeur et la protection du patrimoine prêts à être réalisés
	Identité territoriale inclusive à développer	Projet de mise en valeur du territoire et du patrimoine immatériel Soutien à l'art public sur l'ensemble du territoire Création de projets d'art public participatif pour favoriser l'appartenance citoyenne
	Devancement de construction d'infrastructures culturelles et d'espaces publics	Standardisation et application des normes en accessibilité Sensibilisation aux besoins des populations vulnérables Implication des citoyens, incluant les clientèles vulnérables, dans les processus
Axe 3 : *Assurer la vitalité culturelle des milieux de vie municipaux*	Diminution de l'offre en pratique amateur et en loisir culturel ainsi que perte du travail et de l'expertise bénévoles	Recrutement et formation d'expertises bénévoles Ressources des organisations autofinancées Pratique du loisir culturel dans les espaces publics Élaboration d'un plan de développement du secteur en collaboration avec les partenaires de chaque milieu et le MCC
	Transformation et relance de l'animation des espaces publics	Coûts supplémentaires résultant de la mise en place des nouvelles normes Offre de qualité en animation des espaces publics Complémentarité des programmations Écoresponsabilité des événements culturels Accessibilité universelle de tous les lieux ciblés
	Adaptation des pratiques et des projets de médiation culturelle	Stratégie de développement des publics Stratégie de développement de l'offre en lien avec les besoins de chaque collectivité Médiation culturelle numérique
	Fermeture des petits lieux de diffusion non reconnus	Reconnaissance des salles alternatives et leur contribution à la vitalité des artères commerciales

	ENJEUX	PISTES D'INTERVENTION
Axe 4 : *Développer des mesures de soutien pour stimuler la créativité du secteur culturel*	Diminution de l'accès à des lieux de création pour les artistes	Préservation des ateliers d'artistes par des investissements et des mesures urbanistiques Ouverture d'espaces dans les zones périurbaines
	Perte des expertises et de la main d'oeuvre des travailleurs et des entrepreneurs culturels	Filet social pour les travailleurs non représentés et non subventionnés
Axe 5 : *Maintenir l'attractivité et la compétitivité du développement culturel de la région*	Perte d'une offre culturelle riche et diversifiée	Concertation entre régions pour des programmations complémentaires Création de parcours régionaux (MRC) pour la circulation des artistes et de résidences
	Affaiblissement du pouvoir d'attraction des pôles culturels	Accompagnement diversifié dans la relance des relations d'affaires internationales Soutien aux PME et aux startups Adhésion de la CMM aux principes de l'Agenda 21 de la culture Participation de la CMM à la commission culturelle de Cités et Gouvernements Locaux Unis